

lées depuis les élections. J'ai soutenu que le vote donné en Chambre aurait fourni un meilleur critère du sentiment populaire qu'un plébiscite. Cependant, une fois la mesure adoptée, je me suis consacré à obtenir la plus forte réponse affirmative possible.

Je suis fier de dire qu'en Saskatchewan la réponse a été affirmative dans la proportion de presque cinq à un. Dans ma propre circonscription de Qu'Appelle la proportion a été, en somme, de six à un. Quoi qu'ait pu déclarer, mercredi dernier, le premier ministre sur la signification du vote, je soutiens qu'au moins neuf personnes sur dix qui ont répondu oui dans la proportion de six à un ont voté en faveur de la conscription. A quoi s'attendait la Légion qui a participé à la campagne? A quoi s'attendaient les hommes en service actif? En visitant les gens de ma province à répondre oui, j'ai cité les paroles prononcées par le premier ministre le 7 avril à la radio et je voudrais les citer une fois de plus. Après avoir souligné la situation dangereuse existant à l'est comme à l'ouest et en Europe, le premier ministre a dit:

Nous ne saurions défendre notre pays et nos foyers et nos familles en attendant chez nous que l'ennemi vienne nous attaquer. Chacun des pays qui sont restés derrière leurs propres défenses a été tôt ou tard attaqué. Rester sur la défensive serait pour le Canada le meilleur moyen d'amener la guerre sur son sol.

Et plus loin:

Il nous faut aller au devant de l'ennemi avant qu'il atteigne nos rives.

Je demande au premier ministre ce qu'il a voulu dire quand il a réclamé un vote affirmatif et déclaré que nous ne pouvons assurer le salut du Canada en restant chez nous. Est-ce que cela ne revenait pas à dire: "Si vous me relevez de cette obligation morale, pour assurer le salut du Canada nous enverrons des soldats sur n'importe quel théâtre de guerre et nous prendrons contact avec l'ennemi avant qu'il atteigne nos rivages."? Il était logique que le peuple canadien en tire cette conclusion. Il délia le premier ministre de sa promesse. Je me rappelle avoir déclaré en une occasion que le peuple canadien et le premier ministre faisaient un échange de promesses. Il délia le premier ministre de son obligation morale mais il s'attendait à ce que le premier ministre donnât suite à ses déclarations radiodiffusées.

Nous nous rendions compte que le gouvernement possédait des renseignements inaccessibles au public mais nous comptions que l'on exposerait les faits au Parlement afin qu'il puisse juger la question quant au fond. Ce sont les termes qu'il a employés. Le peuple canadien avait assurément le droit de s'attendre à quelque chose de plus catégori-

que. Il comptait que la question serait soumise au Parlement afin que nous ayons une occasion de la débattre. Je suis bien convaincu qu'en libérant le premier ministre de sa promesse, le peuple canadien était disposé à s'engager à aider le gouvernement à rendre plus efficace l'effort de guerre du Canada et, au besoin, à s'imposer de nouveaux et plus grands sacrifices. Le peuple ne demandait que l'occasion de prouver sa résolution et sa détermination de gagner cette guerre, à l'heure la plus sombre de l'histoire du Canada, à n'importe quel prix.

Au cours de la campagne, on a mis le peuple au courant des difficultés et des dangers qu'envisageait le pays. Ce fut vraiment une révélation pour le public canadien. Le premier ministre, le chef de l'opposition, des ministres et presque tous les membres de la Chambre des communes s'efforcèrent d'exposer au peuple canadien la véritable situation du pays dans cette guerre. Le peuple en apprit long sur l'effort de guerre du Canada. J'ai cité des extraits de nombre de plaquettes et autres sources de renseignements publiés à cette fin et je sais que le public m'en a su gré. En une occasion, j'ai eu le privilège d'avoir avec moi, dans la ville d'Indian Head, l'honorable député de Regina (M. McNiven) qui communiqua d'utiles renseignements aux auditeurs qui remplissaient la salle. Ils ont eu ce renseignement directement de source autorisée, et j'ai chaudement félicité l'honorable député de le leur avoir communiqué, ce à quoi du reste ils avaient droit. Cela a sensiblement contribué à réaliser la quasi unanimité en faveur du "oui" dans cette ville de près de 2,000 âmes.

L'honorable député de Weyburn (M. Douglas) a traité hier soir un point important, savoir que cet amendement doit conférer aux autorités militaires le pouvoir de mettre en vigueur, presque du jour au lendemain, le service militaire pour outre-mer. Il va sans dire que les autorités militaires conféreront d'abord à ce sujet avec le ministère de la Défense nationale, avec le ministère des Services nationaux de guerre, et avec le cabinet, mais je suis sûr que ces organes de l'Etat se conformeront à l'avis que leur donneront les autorités militaires.

Quelqu'un a dit qu'il ne serait pas donné au Parlement de se prononcer sur la forme de conscription qui sera appliquée. Il est vrai que le Parlement n'a encore adopté aucune loi relative à la conscription pour le service outre-mer, et rien n'indique qu'on nous fournira l'occasion de débattre une loi de cette nature. Mais je tiens à affirmer, avec d'autres honorables collègues, que la contribution du Canada en denrées alimentaires, muni-

[M. Perley.]